

COMMUNE de BOURG-SAINT-AURICE - 73054

LISTE COMMUNALE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE AFFECTANT L'OCCUPATION DES SOLS

LIBELLE DE LA SERVITUDE	REF	OBJET	Acte instituant la servitude	Gestionnaires
PASSAGE TRAVAUX et ENTRETIEN DES OUVRAGES	A4	L'Isère, cours d'eau non domanial et autres cours d'eau	Arrêté préfectoral du 01/12/1992	Direction Départementale des Territoires 1 rue des Cévennes 73011 CHAMBERY
FORÊTS DE PROTECTION	A7	Forêt de protection de Ronaz	Décret du 22/11/1991	
PROTECTION DES BOIS FORETS ET DUNES	A8	Forêt domaniale RTM de l'Arbonne	Arrêté ministériel du 18/07/2005	Restauration des Terrains en Montagne 42, quai Charles Roissard - 73006 CHAMBERY
ZONES AGRICOLES PROTEGEES	A9	Zone agricole protégée de Bourg Saint Maurice (ZAP)	Arrêté préfectoral du 04/12/2006	Direction Départementale des Territoires 1 rue des Cévennes - 73011 CHAMBERY
MONUMENTS HISTORIQUES	AC1	Monument inscrit : maison des Têtes (24 Grande Rue) PPM	Arrêté du 18/02/1987	Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine 94, boulevard de Bellevue 73000 CHAMBERY
	AC1	Monument classé : chapelle Saint Grat (hameau de Vulmix)	Arrêté ministériel du 10/05/1995	
PROTECTION DES SITES	AC2	Site inscrit : hameau des Chapieux	Arrêté du 25/05/1943	
	AC2	Site classé : gollet formant les abords Est du col de Roselend	Arrêté du 29/12/1943	
	AC2	Site classé : table d'orientation de La Croix du Bonhome	Arrêté du 04/08/1942	
	AC2	Site classé : col de la Croix du Bonhome	Arrêté du 28/02/1944	
CHAMP DE TIR	AR6	Champ de tir de La Combe de la Neuve	Décision du 03/11/1923	Unité de Soutien d'Infrastructure de la Défense de Grenoble BP 1216 - 38023 GRENOBLE cedex
	AR6	Champ de tir de La Platte - Pointe Leisette	Décision du 20/02/1981	
	AR6	Champ de tir de l'Arbonne	Décision du 06/06/2000	

Mise à jour par arrêté municipal,
à Bourg Saint Maurice, le

LIBELLE DE LA SERVITUDE	REF	OBJET	Acte instituant la servitude	Gestionnaires
PROTECTION DES EAUX	AS1	Périmètre de protection des captages de Plan Déchaud et du Chapelet	Arrêté préfectoral du 11/12/2015	Agence Régionale de Santé – délégation Savoie 94, boulevard de Bellevue 73000 CHAMBERY
	AS1	<ul style="list-style-type: none"> • Périmètre de protection des captages :d'Arc 2000, • des Rêches • de Versoye les Granges • de Rocher Fendu, • de Pré St Esprit, • de Froide Fontaine 	Arrêté préfectoral du 19/02/2015	
	AS1	<ul style="list-style-type: none"> • Périmètre de protection des captages :des Frasses • des Sapioux • des Grands Communaux • de Bagnus 	Arrêté préfectoral du 07/04/2011	
	AS1	<ul style="list-style-type: none"> • Périmètre de protection des captages :du Rosset • du Céré • des Chavonnettes • d'Eaux Rousses • de Chordely • de La Roche 	Arrêté préfectoral du 16/01/1990	
	AS1	Périmètre de protection du captage de la Source Fevet Bas	D. U. P. du 05/05/1983	
PARCS NATIONAUX	EL10	Aire d'adhésion au Parc National de La Vanoise	Décret du 21/04/2009	Parc National de la Vanoise 135, rue Docteur Julliand 73000 CHAMBERY
ENERGIE HYDRAULIQUE	I2	Chute hydroélectrique de La Bâthie - Roselend	Avenant du 23/07/1973	EDF CC PFA – Pole Grenoble 38, rue Diderot - BP 43 38040 GRENOBLE cedex
	I2	Chute hydroélectrique de Malgovert	Décret du 30/03/1954	
	I2	Chute hydroélectrique des Saucés	Décret du 14/10/1960	
LIGNES ELECTRIQUES	I4	Ligne 225 kV Contamines - Malgovert Ligne 225 kV Albertville-Malgovert	Déclaration d'utilité Publique du 10/03/1989	Réseau de Transport d'Électricité – GMR Savoie 455, avenue du Pont de Rhonne - BP 12 73200 ALBERTVILLE cedex
	I4	Lignes 400 kV Albertville - Rondissone 1 & 2	D. U. P. du 21/01/1985	
	I4	Ligne 63 kV Aime - Malgovert	D. U. P. des 06/12/1971 et 05/06/1978	

LIBELLE DE LA SERVITUDE	REF	OBJET	Acte instituant la servitude	Gestionnaires
LIGNES ELECTRIQUES	I4	Ligne 63 kV Arc 1800 - Malgovert	D. U. P. du 31/05/1978	Réseau de Transport d'Électricité – GMR Savoie 455, avenue du Pont de Rhonne - BP 12 73200 ALBERTVILLE cedex
	I4	Ligne 63 kV Arc 1800 - Malgovert - Bourg Saint Maurice	D. U. P. du 04/02/1998	
	I4	Ligne 225 kV Passy - Malgovert	D. U. P. du 13/05/1955	
	I4	Poste d'Arc 1800	Construit en 1983	
CIMETIERES	Int1	Cimetière communal et abords		Préfecture de la Savoie BP 1801 - 73018 CHAMBERY cedex
PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES	PM1	Plan de prévention des risques naturels de Bourg Saint Maurice	Arrêté préfectoral du 14/08/2009	Restauration des Terrains en Montagne 42, quai Charles Roissard - 73006 CHAMBERY
TÉLÉCOMMUNICATIONS – PROTECTION CONTRE LES PERTURBATIONS ELECTROMAGNETIQUES	PT1	Station hertzienne de Bourg Saint Maurice Arc 1800 Transarc	Arrêté du 07/06/1996	ORANGE – UPR – SE 2, chemin des Têts 4012 ANNECY
	PT1	Station hertzienne de Bourg Saint Maurice Arc 1800 l'Arpette	Arrêté du 20/12/1996	
	PT1	Station hertzienne de Bourg Saint Maurice - Arc 1600 CT	Arrêté du 22/02/1995	
	PT1	Station hertzienne de Peisey-Nancroix - Aiguille Grive	Décret du 23/02/1990	
	PT1	Station hertzienne de Bourg Saint Maurice - Arc 1800	Arrêté du 01/06/1990	
	PT1	Station hertzienne de Bourg Saint Maurice CT	Arrêté du 27/11/1989	
	PT1	Station hertzienne de Bourg Saint Maurice	Arrêté du 20/02/1973	
TELECOMMUNICATIONS : PROTECTION CONTRE LES OBSTACLES	PT2	Station hertzienne de Peisey-Nancroix - Aiguille-Grive : zone secondaire de dégagement	Décret du 23/02/1990	
	PT2	Liaison Bourg Saint Maurice - Arc 1600	Décret du 23/02/1990	
	PT2	Liaison Bourg Saint Maurice - Arc 1800	Décret du 23/02/1990	
	PT2	Réseau hertzien Bourg Saint Maurice - tronçon Bourg Saint Maurice Arc 2000 - Montvalezan	Décret du 23/02/1990	

LIBELLE DE LA SERVITUDE	REF	OBJET	Acte instituant la servitude	Gestionnaires
RESEAUX DE TÉLÉCOMMUNICATIONS	PT3	Fibre optique 73.235		ORANGE – UI Alpes 30bis, rue Ampère 38000 GRENOBLE
	PT3	Fibre optique 73101		
	PT3	Câble fibre optique 73224		
	PT3	Câbles n° 180.3 et n° 448.3	Arrêté préfectoral du 29/08/1980	
	PT3	Câble n° 1058		
	PT3	Câble RG 73028 Arc 1600 - Arc 1800	Arrêté du 29/06/1976	
VOIES FERRÉES	T1	Domaine public ferroviaire et terrains riverains de la ligne n° 899 000 St Pierre d'Albigny à Bourg Saint Maurice		SNCF Délégation Territoriale de l'Immobilier Sud-Est 18, avenue Georges Pompidou - 69003 LYON
DEGAGEMENT AERONAUTIQUE	T5	Station météorologique de Bourg Saint Maurice		AVIATION CIVILE – DGAC - SNIA 210, rue d'Allemagne - BP 606 69125 LYON SAINT EXUPERY